

milieu ? Ne se transformeraient-elles pas insensiblement à l'image et au profit du pays où elles auraient émigré ? Le Souverain Pontife, obligé de sauvegarder les intérêts supérieurs que nous aurions délaissés, devrait abandonner à d'autres ce protectorat qu'il a jusqu'ici obstinément gardé à la France. Des rivalités et des convoitises dont les agitations opportunes ne peuvent échapper à votre attention, suffiraient à elles seules à nous révéler le prix de ce privilège séculaire ; elles devraient aussi nous éclairer sur la solidarité qui existe entre la destinée de nos congrégations religieuses et notre intérêt national.

Ce n'est pas seulement l'influence de la France à l'extérieur, c'est sa vie intime, c'est son unité morale que vous mettriez en péril.

Au lendemain des dernières et récentes élections, chaque parti a voulu s'attribuer la victoire ou atténuer sa défaite, comme il est naturel, en supputant le nombre des voix. Nous n'avons pas à trancher ce débat ; mais l'évidence, incontestable pour tous, c'est que la France y est apparue lamentablement divisée en deux partis sensiblement égaux. S'il faut en croire le témoignage de M. Goblet, deux cent mille suffrages à peine, sur près de huit millions d'électeurs, séparerait les vainqueurs des vaincus. Qu'en serait-il aujourd'hui si la France était de nouveau consultée ? Toutes les grandes manifestations de l'opinion publique, la presse, la justice, le parlement lui-même, attestent, d'ailleurs, cette division. Aucun Français, soucieux de l'avenir de son pays, ne saurait accepter un tel état des esprits comme une situation normale et définitive, sous le regard de nos alliés inquiets, de nos ennemis vigilants, de l'Euro-